

Paris, le 08 octobre 2026

COMMUNIQUE DE PRESSE

Face à une crise profonde, le SNARR se mobilise pour défendre la restauration du quotidien

Paris, le 08 octobre 2026 - Réunis en Assemblée générale le 6 octobre à Paris, les adhérents du Syndicat national de l'alimentation et de la restauration rapide (SNARR) ont dressé un constat sans appel : la restauration du quotidien traverse une crise profonde, nourrie par le ralentissement durable de la consommation, la dégradation continue de ses équilibres économiques et l'accumulation de contraintes fiscales, sociales et réglementaires. Après une intervention de Serge Papin, ministre des Petites et moyennes entreprises, du Commerce, de l'Artisanat, du Tourisme et du Pouvoir d'achat, le SNARR a présenté deux études indépendantes qui documentent la crise et ses effets : l'une de Xerfi Specific sur la contribution économique et sociale de la restauration rapide et sur l'impact des réformes sur l'activité et la rentabilité des entreprises du secteur ; l'autre réalisée par Food Service Vision sur les derniers chiffres de la consommation dans le secteur :

- > 53,6 milliards d'euros d'activité et 303 850 emplois générés dans l'économie française
- > 47,3 % des entreprises en situation de vulnérabilité financière
- > 3 308 procédures collectives en 2025, en hausse de 26% au premier semestre 2026
- > Sur l'été 2026, le chiffre d'affaires de la livraison est en hausse (+5% en un an) quand celui de la vente à emporter est en baisse (-4%) tout comme le consommé sur place (-2%)

Une étude qui confirme la fragilisation économique du secteur

L'actualisation de l'étude réalisée par Xerfi Specific confirme la dégradation des équilibres économiques de la restauration rapide. Après le rebond observé à la sortie de la crise sanitaire, l'activité ralentit depuis 2023 sous l'effet du tassement de la fréquentation, de la pression sur le pouvoir d'achat et de l'intensification de la concurrence, avec un impact direct sur la rentabilité des entreprises : **le résultat net moyen est passé de 5,9 % du chiffre d'affaires en 2018 à 3,4 % en 2025 (- 43% en 8 ans)**. Les procédures collectives ont par ailleurs dépassé 3 300 en 2025, en hausse de 26 % au premier semestre 2026.

Des évolutions fiscales et réglementaires pénalisantes

La dégradation de la santé économique du secteur pourrait s'accroître sous l'effet de plusieurs évolutions fiscales et réglementaires, dont l'impact est mesuré par Xerfi Specific : la poursuite de la baisse de la part de la restauration dans l'utilisation des titres-restaurant représenterait ainsi un manque à gagner d'au moins 665 millions d'euros pour la restauration rapide sur la période 2026-2027. Cette évolution intervient alors que la part de la grande distribution dans l'utilisation des titres-restaurant est passée de 22,4 % à 30,8 % en deux ans, soit plus d'un milliard d'euros de dépenses transférées hors de la restauration.

L'Assemblée générale a été l'occasion pour le SNARR de rappeler son combat : tout faire pour préserver la vocation première du dispositif - permettre aux salariés de financer leur repas pendant leur journée de travail - sans opposer pouvoir d'achat et restauration. Parmi les mesures qui seront portées : permettre l'utilisation des titres-restaurants les dimanches et jours fériés, l'instauration d'un plafond différencié selon qu'il finance un repas ou des achats alimentaires en grande distribution, et l'encadrement des commissions des émetteurs, qui pèsent sur les plus petits établissements.

Parmi les autres facteurs d'accélération de crise identifiés ou mesurés par Xerfi : la hausse de la fiscalité sur les boissons sucrées, le gel des allègements de cotisations ou une éventuelle hausse de la TVA. Autant de freins sur la capacité des entreprises à investir, recruter et maintenir des prix accessibles.

Des comportements de consommation en pleine évolution

L'étude réalisée par Food Service Vision confirme la pression exercée sur le marché de la restauration hors domicile. Depuis le début de l'année, le marché est atone, avec un recul de 2 % du chiffre d'affaires des chaînes. Les consommateurs réduisent leurs dépenses : près d'un sur deux (49%) déclare avoir diminué le nombre de produits consommés ces 8 derniers mois.

La succession des épisodes caniculaires a également eu un impact sur les usages : 59% des Français ont moins consommé pendant l'été 2026 : durant cette période, le chiffre d'affaires de la livraison est en hausse de 5% en un an, mais il est en baisse de 4% pour la vente à emporter et de 2% pour le consommé sur place. Parmi les autres phénomènes observés, Food Service Vision constate que les consommateurs sont de plus en plus attentifs au rapport satiété / expérience / prix.

Un secteur conscient de ses atouts et déterminé à se faire entendre

Le débat qui a réuni experts et adhérents, franchisés ou indépendants, a permis d'échanger sur les grands chantiers qui seront défendus dans les prochains mois. Dans un contexte concurrentiel accru, les restaurateurs du quotidien doivent en permanence s'adapter pour préserver un niveau acceptable de prix face à l'explosion de la facture énergétique et des matières premières.

Les participants ont enfin rappelé que le rôle social du secteur, essentiel à l'emploi, l'insertion professionnelle, la mobilité sociale, la vitalité des territoires, et le débouché important qu'il constitue pour les filières agricoles et agroalimentaires. Autant d'arguments que le SNARR entend promouvoir dans le débat public pour mieux se défendre face aux obstacles grandissants auquel il fait face.

Romain Girard, président du SNARR déclare : « Notre secteur fait face à une triple crise : une crise économique, qui fragilise nos modèles ; une crise de la consommation, qui pousse les ménages à arbitrer toujours davantage leurs dépenses ; et une crise réglementaire, nourrie par l'accumulation des normes, des taxes et des contraintes. Face à ce constat, je retiens de notre Assemblée générale la ferme volonté de chacun de nos adhérents de défendre la restauration du quotidien, secteur essentiel à la vie des Français et que nous entendons remettre au cœur du débat public. Aujourd'hui, nous voulons être consultés avant les décisions, pas après ; nous voulons participer à leur construction, pas simplement en gérer les conséquences. »

Eléonore Leprettre, Directrice Générale du SNARR, souligne : « Les défis ne sont pas une fatalité. Ils sont souvent le point de départ des transformations les plus utiles. Le SNARR dispose aujourd'hui de fondations solides, d'une histoire, d'une légitimité et d'un collectif engagé. À nous de nous appuyer sur cette force pour franchir une nouvelle étape, renforcer notre capacité de proposition et faire davantage entendre la voix de la restauration du quotidien dans le débat public. »

À PROPOS DU SNARR :

Le Syndicat National de l'Alimentation et de la Restauration Rapide (SNARR) est l'organisation représentative de la restauration rapide en France. Créé en 1984, il représente et défend les entreprises du secteur, des entreprises indépendantes aux grandes enseignes de restauration. La diversité et la complémentarité de ses adhérents, dont 98,4 % sont des TPE ou PME, font du SNARR un véritable relais de la profession. Le secteur compte plus de 50 000 établissements, emploie plus de 330 000 salariés et génère près de 32 milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel.